

L'élú du canton

Le bulletin d'information de Lucien Larivé, Conseiller Général



Superficie du canton : 20 288 ha
(2,94 % du territoire départemental)
Population : 3 412 habitants



Chers Concitoyens,

Trois années se sont déjà écoulées depuis la parution du précédent bulletin.

C'est pourquoi, comme promis, je vous adresse avec grand plaisir cette édition cantonale.

Votre conseiller général est un élu de proximité qui se doit de vous tenir informés du travail effectué sur le territoire. Ce bulletin a pour but de retracer les actions que j'ai menées au cours de la seconde partie du mandat que vous m'avez confié.

En 2008, 2009 et 2010, outre mes responsabilités au sein de la commission « Solidarité » du Conseil Général et ma vice-présidence à la Communauté de Communes en charge de l'économie - lourde charge en cette période difficile - j'assume de nouvelles fonctions : la vice-présidence de Niverlan et de la Commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées et aussi la présidence du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement. Ces nouvelles missions que j'ai choisies me permettent de mieux appréhender les problèmes du canton dans les domaines de la santé, de l'économie, des nouvelles techniques de communication et de l'habitat.



Réunion avec les maires du canton à l'occasion de la répartition de la DCE

Avec l'octroi de subventions, de dotations ou d'aides à l'édition, j'ai soutenu les associations sportives et culturelles qui par leurs activités et leurs animations dynamisent le canton.

Mes permanences m'ont permis de rencontrer particuliers, élus et associations et d'instaurer avec chacun des relations de confiance voire d'amitié.

2011 sera une année importante pour le canton et aussi pour le département. En effet, la loi portant réforme des collectivités locales va modifier sensiblement les compétences du conseil général. La suppression de la « clause générale de compétence » va cantonner ses interventions financières et techniques dans des domaines limitativement énumérés par la loi auxquels s'ajoute un encadrement strict des financements croisés

(État - Région - Département). Ces mesures ne manqueront pas de pénaliser lourdement les communes et les associations.

Je reste à l'écoute des habitants du canton de Varzy, de leurs besoins, de leurs difficultés parfois. Je suis intervenu chaque fois que cela était dans mes possibilités pour apporter aides, solutions ou simplement conseils. Je continuerai sans relâche. Vous pouvez compter sur moi.

Bien cordialement

Lucien Larivé
votre conseiller général

Vous pouvez me joindre :

Au Conseil Général :
Association des élus Socialistes et Républicains
du Conseil Général de la Nièvre
60 bis, rue de la Préfecture - 58000 NEVERS
☎ 03.86.71.63.86 📠 03.86.71.63.87

A la Mairie :
58210 Varzy
☎ 03.86.29.43.73 📠 03.86.29.72.73

A mon domicile :
Migny
58210 VARZY
☎ 03.86.29.45.20 ✉ Lucien.larive@cg58.fr



ELECTIONS CANTONALES

■ **Les 20 et 27 Mars 2011** dans notre département 16 cantons sont renouvelables : Corbigny, Decize, Donzy, Four, Imphy, La Charité sur Loire, La Machine, Luzy, Montsauche les Settons, Nevers Est, Nevers Nord, Nevers Sud, Prémery, Saint Saulge et Varzy.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune avant le 31 décembre 2010.



Télévision Numérique Terrestre extinctions de l'analogique

Le passage à la Télévision Numérique Terrestre se fera le 19 octobre pour les foyers couverts depuis la région centre (relais de Neuvy les 2 Clochers) et le 16 novembre pour les foyers couverts par les sites de la région Bourgogne (Auxerre Molesmes et Autun – Haut Folin) puis le 10 mai 2011 pour les foyers desservis par la région Auvergne (Clermont-Puy de Dôme)

Cette responsabilité relève de l'Etat et non des collectivités locales, communes, conseil général, conseil régional.

Pour plus d'information, appelez le 0 970 818 818

BUDGET 2010

■ Contexte général du Budget primitif 2010 :

La loi du 13 août 2004, qui énumère l'ensemble des nouvelles compétences transférées par l'État aux collectivités locales, marque le 2^{ème} Acte de la décentralisation. Elle définit les principes permettant la compensation financière de ces transferts de compétences tout en présentant les modalités d'intégration des personnels de l'État dans les collectivités.

C'est ainsi que dans le cadre de cette loi, le Département se voit attribuer de nouvelles missions tout en voyant son rôle accru dans d'autres domaines de l'action sociale dont il était déjà partie prenante

Pour mémoire rappelons que l'État doit **95 275 438 €** au Conseil Général de la Nièvre au titre des :

- * Dispositifs APA - RMI/RSA et PCH : 91 047 035 €
- * Acte II de la décentralisation : 3 402 597 €
- * Charges indirectes / transferts compétences : 825 806 € et pour la seule année 2009 : **19 499 440 €**



■ Les grandes orientations du budget 2011 :

L'année 2011 sera une année de rupture pour les Collectivités Territoriales tant du point de vue de l'organisation territoriale que des modes de financement des collectivités locales. Au contexte économique difficile qui enlève toute dynamique aux recettes fiscales s'ajoutent les réformes successives qui remettent en cause l'autonomie financière de notre collectivité et la décentralisation.

Les difficultés auxquelles sont confrontés les Départements ont fait l'objet de nombreux développements lors des dernières sessions et expliquent les choix budgétaires forcés qui seuls ont permis d'atteindre l'équilibre. Cet équilibre est chaque année plus délicat à réaliser et cette année l'inquiétude des Départements est encore plus grande face à l'évolution inévitable des dépenses obligatoires relevant de dispositifs législatifs et réglementaires.

Le budget proposé au vote des élus a été marqué par la volonté de concilier la nécessaire obligation de maintenir un niveau d'épargne minimum et la difficulté d'anticiper les charges liées aux dépenses sociales et aux coûts supplémentaires de l'acte II de la décentralisation non compensés.

Face à ces dépenses, les recettes stagnent voire diminuent à la fois du fait du faible dynamisme économique (fiscalité locale, droits de mutation) et des décisions du Gouvernement qui remettent en cause les principes qui régissaient jusqu'à présent le financement des collectivités avec comme prétexte affiché la clarification des compétences et la spécialisation de l'impôt.



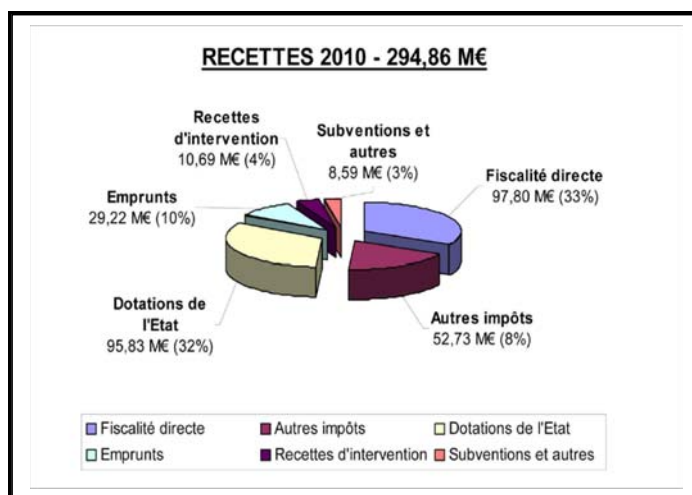
Le budget principal 2010 s'équilibre à 294.861.976 € contre 302.297.341 € en 2009, ce qui représente une baisse conséquente de 2,5 %. Ses deux grandes caractéristiques sont la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et l'exigence d'une solidarité fortement réaffirmée.

■ D'où vient l'argent ?

On constate une baisse des recettes réelles de fonctionnement (- 0,31%) prévues par rapport au budget primitif 2009, sans réduction du périmètre des compétences. Notre collectivité doit faire face à une stagnation, voire une diminution, des dotations de l'État, et à un ralentissement de l'activité économique qui enlève toute dynamique aux recettes fiscales directes et aux droits de mutation. A cela s'ajoutent également les dernières réformes fiscales, qui réduisent toujours plus le levier fiscal des collectivités.

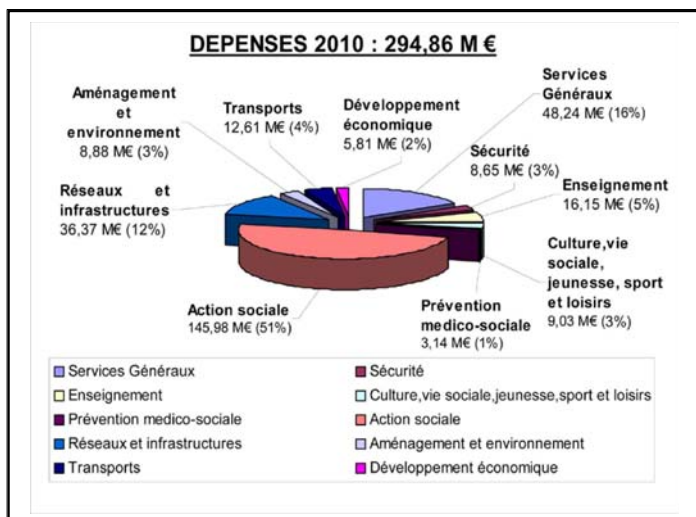
La suppression de la taxe professionnelle depuis le 1er janvier 2010 entraîne à elle-seule un manque à gagner de 1,9 million d'€. Ce manque à gagner, conjugué à la baisse des dotations de l'État et la chute des droits de mutation, produits des transactions immobilières, en particulier entre 2008 et 2009 (conséquence directe de la crise économi-

que), ont obligé la collectivité départementale à procéder au choix difficile d'une augmentation de la fiscalité directe à hauteur de 4,95 %. Rappelons que cette fiscalité directe est aujourd'hui supportée à 100 % par les ménages du fait de la suppression de la taxe professionnelle voulue par le gouvernement.



■ Où va l'argent ?

La majeure partie des dépenses de fonctionnement résulte de politiques départementales bénéficiant directement aux Nivernais, comme c'est le cas de l'action sociale, qui représente à elle-seule près des 2/3 des dépenses de fonctionnement en 2010. Seule une petite partie de ces dépenses sont liées au véritable fonctionnement de l'institution. Le tableau de leur évolution présenté ci-contre met en évidence notamment la maîtrise des charges d'administration générale, quand dans le même temps les dépenses d'action sociale ou d'enseignement par exemple, connaissent une progression importante.



Au total, les dépenses de fonctionnement augmentent très peu (+0,8 %).

Le canton

Un élu présent et actif au conseil général

Son rôle :

Le Conseiller Général représente les communes de son canton.

Membre de l'Assemblée Départementale, il participe à l'élaboration de la politique du département et représente celui-ci dans sa totalité lorsqu'il est délégué par le Conseil Général auprès d'organismes extérieurs.

Ses missions :

Les missions que je remplis sont variées et les secteurs très différents au sein du Conseil Général dans le domaine :

■ Social :

- . Membre de la commission solidarité du CG,
- . Vice-Président de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,
- . Membre de la COMEX de la Maison Départementale du Handicap,
- . Vice-Président de l'instance de validité du Revenu Minimum d'Insertion (RMI),
- . Membre du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération des centres sociaux de la Nièvre,
- . Membre du CA de l'association aide à domicile de Varzy,
- . Membre du CA des maisons de retraites de Varzy, Entrains-sur-Nohain et Donzy,
- . Vice-Président du centre socio-culturel cantonal

■ Tourisme - Environnement :

- . Membre du CA du Pays Bourgogne Nivernaise et de sa commission tourisme,
- . Membre de la commission départementale Nature, Sites et Paysages,
- . Membre de la commission du Plan Départ. d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PPEDMA),
- . Président du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

■ Économie :

- . Vice-président à la CdC Val du Saucay en charge de l'économie,
- . Membre de la commission préfectorale de coopération intercommunale.

■ Éducation - Culture :

- . Membre du CA du Lycée Collège de Varzy
- . Membre du CA de l'Établissement Public de Coopération Culturel (EPCC)

■ Logement :

- . Membre du CA de Nièvre Habitat

■ NTIC, haut débit :

- . Vice-Président du Syndicat Mixte Niverlan

■ SDIS :

- . Suppléant du CA, membre du Com. Technique Paritaire (CTP), du comité d'hygiène et de sécurité et de la commission d'appel d'offres
- . Membre du Com. Consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires (CCSPV)



Réunion de travail au SIEEEN



Voyage d'études en Autriche avec le CAUE



passage du tour de France, à Varzy



Galette du 3ème âge



Journée des peintres avec l'Office du Tourisme



Réception d'un VSRL, Varzy

Le canton

■ Des projets réalisés ou en cours

■ Réseau public numérique

> En 2010 :

- 8 300 foyers nivernais utilisent un service ADSL en dégroupage dont 84% en dégroupage total (SFR)
- 4 opérateurs de services sont présents sur le réseau WiMax à destination des zones blanches de l'ADSL
- 1 300 foyers situés en zone blanche de l'ADSL utilisent une connexion du réseau public (Idyle Télécom, Alsatis, Vivéole, Numéo)
- 70 sites publics et privés ont déjà adhéré à une solution sur fibre optique pour bénéficier d'offres concurrentielles et professionnelles à très haut débit dont 30 % des sites privés
- Au travers de l'un des opérateurs partenaires de NiverTel (Résomatic, Adista, Illico réseau, SFR, Bouygues, Altitude)

> Zoom sur le Canton :

Impact sur l'arrivée de la concurrence sur l'ADSL

- * Offre territoriale composée par le dégroupage des centraux téléphoniques permettant le service ADSL.
- * A partir du Central téléphonique de la Chapelle St André . 25 foyers utilisant le Réseau d'initiative publique (information juin 2010)
- * A partir du Central téléphonique de Varzy . 109 foyers utilisant le Réseau d'initiative publique (information juin 2010)
- * Moyenne départementale d'adhésion au réseau public 9,25% (information juin 2010).

Impact sur la résorption des zones blanches de l'ADSL :

* Offre territoriale composée par :
 Nombre de foyers bénéficiant d'un service haut débit (à juillet 2010) :

	Numéo	Idyle	Alsatis	Vivéole
Ligne d'accès WiMax	oui	oui	oui	oui
Ligne d'accès Satellite	oui		oui	oui

Impact du très haut débit pour un usage professionnel

	Canton de Varzy
Ligne d'accès WiMax	40
Ligne d'accès SATELLITE	2

- * Offre territoriale composée d'offres sur fibre optique ou lien hertzien à très haut débit
- * 3 sites pré raccordés en fibre optique . Collège public et Lycées publics situés à Varzy
- * 3 sites ont souscrit un service très haut débit sur fibre optique . Collège public et Lycées publics situés à Varzy

> Commercialisation :

Niverlan a décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2010, la gratuité de l'installation des antennes WiMax CPE ainsi que des paraboles satellite par notre délégataire NiverTel.

*Pour toute information,
 un seul numéro : 0 810 58 00 58
 (numéro AZUR - prix d'un appel local)*



Présentation du haut débit, à Varzy, avec Niverlan et NiverTel

■ Rénovation du parking de l'étang de Courcelles :

Pour soutenir les efforts en matière d'aménagement et d'embellissement.

■ Aménagement de centres de télétravail, à Entrains, Corvol et Varzy dans le cadre du contrat de Pays Bourgogne Nivernaise.



Vernissage de l'atelier « Tapissier » créé à Entrains



Remise du Prix au retour à l'emploi des licenciés économiques



Le Tennis de table fête ses 50 ans

Le Basket corvolois fête ses 100 ans

Le canton

■ Des projets réalisés ou en cours

■ Création d'une maison de santé, travaux sur le cabinet médical et rénovation des extérieurs :

Maintenir un maillage des services à la population en l'adaptant à chaque type de population afin d'offrir à chacun la possibilité de vivre décemment sur ce territoire

■ Maison de retraite de Varzy :



Inauguration des nouvelles cuisines de l'EHPAD, à Varzy

■ Structurer et promouvoir l'offre commerciale, industrielle et artisanale de ce territoire :

Soutenir le développement économique



Lycée Professionnel de Varzy (obtention BAC construction bois)



Avec Madame le Recteur et Monsieur l'Inspecteur d'Académie, section ferronnerie d'art

■ Création de la Maison des Services, aménagement des bureaux de la CdC :



Inauguration de la Maison de service en présence du Député de la circonscription

■ Amélioration du service de transport à la demande

Extension, à Entrains du service de transport à la demande en direction de Cosne et de Clamecy (prix forfaitaire de 6€ pour le client)



A Entrains, sur le chantier des Palettes (dépliant édité par le Cg58)



Parcours de santé avec le Lycée horticole

A la Cyberbase du Collège



Cérémonie de la Résistance



Cérémonie du 19 mars, à Corvol

Les actions financées sur mes propositions par le conseil général

■ Un soutien aux projets des communes du canton et de la CC Val du Sauby

Dotation Cantonale d'Équipement (DCE)

	2008	2009	2010
LA CHAPELLE SAINT-ANDRÉ	7 000,00 €	5 000,00 €	5 300,00 €
CORVOL-L'ORGUEILLEUX	8 000,00 €	7 000,00 €	9 471,94 €
COURCELLES	3 671,94 €	3 800,00 €	3 800,00 €
CUNCY-LES-VARZY	4 000,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €
ENTRAINS-SUR-NOHAIN	12 000,00 €	11 000,00 €	11 500,00 €
MARCY	4 000,00 €	3 000,00 €	3 200,00 €
MENOU	4 000,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €
LOUDAN		3 000,00 €	2 600,00 €
PARIGNY-LA-ROSE	3 000,00 €	1 071,94 €	
SAINT-PIERRE-DU-MONT	4 500,00 €	3 100,00 €	3 200,00 €
VARZY	13 500,00 €	21 000,00 €	19 000,00 €
VILLIERS-LE-SEC	1 300,00 €	1 100,00 €	1 000,00 €

En 2010, le conseil général a maintenu le même niveau d'aide aux communes malgré les difficultés auxquelles il est confronté.

■ Une action tournée vers le soutien aux initiatives locales :

Fonds Départemental d'Animation Cantonale (FDAC)

	2008	2009	2010
Ass. Varzycoise de Football	150 €	150 €	100 €
Ass. Des Artisans et commerçants Varzycois	250 €	250 €	250 €
Ass. Varzy Tennis de Table	200 €	200 €	300 €
Ass. Varzy Pétanque	150 €	150 €	150 €
Ass. INTARANUM d'Entrains	350 €	350 €	300 €
Office de tourisme cantonal	400 €	400 €	300 €
AJC de La Chapelle	400 €	400 €	350 €
Expression Corpor'l d'Entrains	100 €	100 €	100 €
Bien Vivre à Menou	150 €	150 €	200 €
Comité des fêtes de Oudan	200 €	200 €	100 €
Racing Club de Foot d'Entrains			100 €
Comité de jumelage Franco-Allemand d'Entrains			150 €
FLMC de Courcelles			100 €
Marcy Loisirs Découverte Culture	150 €	150 €	

■ Subventions accordées dans le cadre des différentes politiques d'intervention :

Cette liste n'est pas exhaustive.

* (tous les montants n'ont pas été arrêtés à ce jour)

	2008	2009	2010
ENSEIGNEMENT	102 436 €	129 012 €	*
Opération collèves au cinéma Dotation de fonctionnement au collège , achat matériel, ADSL, élimination des déchets, Cyberbase fonctionnement, abonnement, matériel informatique et prestation animation			
CULTURE - VIE ASSOCIATIVE - JEUNESSE - SPORT ET LOISIRS	48 393 €	86 609 €	*
Expositions estivales (ass. AJC de La Chapelle) Organisation du Festi'Val du Sauzay de la CCVS, Subvention aux clubs sportifs, subventions aux collectivités locales et aux associations, Musée Auguste Grasset, coût 3 personnes - Loisirs jeunes-centre social de Varzy, Actions en direction de la lecture (bibliobus, desserte, formation)			
ACTION SOCIALE	719 049 €	684 905 €	*
Centre socio culturel cantonal, fonctionnement	19 535 €	25 681 €	23 113 € *
Aide au chantier d'insertion cantonal	26 370 €	15 250 €	15 250 € *
Fonds Social Logement : accès maintien au logement, énergie, besoins vitaux	20 266 €	16 965 €	9 592 € *
Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : domicile, établissement	491 893 €	449 257 €	278 993 € *
Allocation Compensatrice de tierce personne (ACTP)	84 423 €	66 176 €	38 368 € *
Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	74 272 €	108 561 €	81 445 € *
Enfance : secours d'urgence, allocations mensuelles	2 290 €	3 015 €	980 € *
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	288 908 €	455 348 €	*
Travaux réalisés sur les RD 1, 5, 19, 145, 168,185, 957, 977 - Adduction d'eau potable, Rénovation et renforcement du réseau du bourg, Entrains sur Nohain - Assainissement rue St Pierre à Varzy aide accordée à CdC Val du Sauzay - Amélioration du rendement et gestion du réseau CdC Val du Sauzay ; Assainissement ruelle St Jean à Varzy, Grande rue à Corvol, zonage d'assainissement à Corvol aide à CdC Val du Sauzay			455 000 € *
AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	45 846 €	28 275 €	*
Études d'habitat rural -CdC Val du Sauzay ; création de logement locatif à Courcelles, à Corvol, à La Chapelle, à Marcy - réhabilitation de logements locatifs à Corvol ; majoration de l'aide à la réhabilitation d'un logement privé, amélioration d'un habitat à Cuncy - restauration de la toiture, des abats-sons et de la peinture des portes de l'église St Sulpice à Entrains- Acquisition-amélioration de logements, Corvol, La Chapelle ; aide à la création de logements locatifs à Menou - Étude régionale sur la préservation des pelouses calcaires			
TRANSPORT	650 879 €	678 083 €	*
Transports scolaires			*
Transports des voyageurs			251 176 €
Service à la demande déficitaire pris en charge par le Conseil Général	-2 789 €	-2 728 €	-2 728 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	72 408 €	48 681 €	*
Création d'entreprise de menuiserie, bois et plastique à Cuncy - reprise d'entreprise familiale de maçonnerie couverture à Varzy ; Acquisition et aménagement d'un bâtiment artisanal locatif de production de bûches de bois reconstitué à Varzy ; développement par la création d'un établissement secondaire de coiffure mixte à Entrains - Modernisation d'une exploitation à La Chapelle - Adaptation d'une exploitation agricole à Entrains - Aide au commerce et à l'artisanat en milieu rural à Menou ; aide en faveur d'une entreprise de la filière bois à Varzy ; parts de CUMA Entrains ; Prix au retour à l'emploi des licenciés économiques Varzy, Entrains et Courcelles ; Subvention de certification en agriculture bio			